

Chevaliers de l'arquebuse, de la flèche et du noble arc.

Fiches histoire

Fiche du : 01/12/1998

"L'arc en main, menant joyeuse vie, Ils vont tirer dedans une prairie, A papegai, pour des bijoux avoir*"

A l'origine, l'exercice de l'arbalète était militaire. Rendus à la vie civile, les anciens soldats formèrent une compagnie aristocratique qui se transforma en confrérie. Ils ont tiré sur la place des Bughes, au bois de Cros et vers l'ancienne rue de la Flèche.



Compétition des francs-archers aux Bughes, dessin de Louis Tézenas dans La vie à Clermont au XVIIIe siècle de Pierre Balme.

En 1365, le roi Charles V avait organisé les compagnies d'arbalétriers qu'il recrutait dans les campagnes et affranchissait de certaines impositions, d'où leur nom de Francs-Archers. Charles VII voulut constituer une véritable infanterie, mais ses archers ne se rendirent guère utiles en temps de guerre. Louis XI les remplaça par des mercenaires.

Rendus à la vie civile, archers et arbalétriers constituèrent des confréries placées sous le patronage de saint Sébastien, qui adoptèrent le tir à l'arquebuse et recrutèrent dans la jeunesse dorée au sein des milieux aristocratiques et militaires, à condition qu'ils soient "gens de bonne compagnie" et prêtent un serment prescrit par le roi. Telle est l'origine de la compagnie de l'arquebuse. Le premier dimanche de juillet, un grand concours se déroulait dans la prairie des Bughes que la municipalité louait aux Bénédictins de Saint-Alyre. Il s'agissait de tirer un oiseau de bois, le papegai.

Pour devenir roi du papegai, il ne suffisait pas d'abattre la tête, la queue et les ailes, il fallait abattre le corps entier en le frappant avec la flèche. Trois triomphes successifs faisaient du roi un empereur. Même si elles manifestaient de l'adresse, les femmes étaient totalement écartées de la compagnie.

Pourtant, les nobles archers firent une dérogation le 15 septembre 1737 à l'occasion de la réception de l'Intendant d'Auvergne Rossignol. Son épouse et quelques femmes de la bonne société furent admises à participer au déroulement des festivités : concert avec violon, hautbois et tambours, défilé en ordre pour prendre Monsieur Rossignol chez lui et le conduire aux Bughes, tir de canons, tir à l'arc et banquet de cent trente couverts. Monsieur de Salles qui en était raconte qu'ensuite " tout le monde se gava raisonnablement et nous courûmes la ville et les faubourgs avec tous les instruments, jusqu'au jour ".

En 1737, le Conseil de la Ville décida d'accorder aux chevaliers de l'arc un endroit en dehors de la ville, sous les remparts, actuellement entre les rues Neyron et de l'Oratoire. A proximité de ce "stand de tir" se trouvait la fontaine dite de l'Arc ou de la Flèche, qui a donné son nom à la rue des Archers. En 1763, la société qui avait un peu perdu de son éclat, prit la qualité de Chevaliers de la Flèche. L'Intendant Ballainvilliers décida alors d'abattre les derniers remparts et d'entourer la ville d'une ceinture de boulevards. Stupeur chez les chevaliers ! Le vicomte de Beaune leur offrit asile dans sa vaste propriété du bois de Cros.

La Révolution fit disparaître cette compagnie. En vertu d'un décret de l'Assemblée nationale du 12 juin 1790 qui stipulait que "les drapeaux des anciens corps et compagnies seront déposés à la voûte de l'église principale pour y demeurer consacré à l'union, à la concorde et à la paix", elle remit sa bannière à la cathédrale de Clermont le 8 août 1790. Vers 1804, la compagnie se reconstitua avec un certain nombre de membres de la loge des francs-maçons. Elle continua jusqu'en 1817. Les tirs avaient lieu dans la prairie des Bughes et dans le bois de Cros.